

PLAN DE COURS

FOR-7025 : Aménagement écosystémique : aspects socioéconomiques

NRC 87246 | Automne 2015

Préalables : FOR 7024	
Mode d'enseignement : À distance	
Temps consacré : 0-0-9	Crédit(s) : 3

Ce cours traite des aspects sociaux et économiques propres à l'aménagement écosystémique. Au terme de ce cours, le professionnel sera en mesure de mieux comprendre le contexte politique et institutionnel de l'aménagement écosystémique au Québec, d'analyser la rentabilité financière ou économique d'un scénario d'aménagement écosystémique et de maîtriser les outils de concertation nécessaires pour réaliser la planification et l'implantation d'un aménagement écosystémique, de concert avec les intervenants du milieu (autres professionnels, grand public, autochtones, élus, etc.).

Ce cours est offert à distance. Si après le début des cours, vous voulez modifier votre choix de cours à distance, vous devez le faire sur CAPSULE ou par votre direction de programme, si vous n'avez pas accès à Capsule. « Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca. »

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 31 août 2015 au 11 déc. 2015

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=63820>

Coordonnées et disponibilités

Nancy Gélinas
Professeure
ABP-2145A
nancy.gelinas@sbf.ulaval.ca
418-656-2131 poste 6975

Luc Bouthillier
Professeur
ABP, 2159D
Luc.Bouthillier@sbf.ulaval.ca
418-656-7813

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ena.ulaval.ca/aide.html>

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Samedi	9 h à 12 h
Dimanche	12 h à 15 h
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 16 h 30
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
But	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Modalités d'encadrement	4
Charge de travail et calendrier	5
Démarche d'apprentissage	6
Présentations en ligne des modules	7
Contenu du cours	7
Contenu et activités	8
Évaluation et résultats	8
Liste des évaluations	8
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Examen final	8
Travail de synthèse - volet social	9
Travail de synthèse - volet économique	9
Étude de cas	9
Barème de conversion	10
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	11
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	11
Évaluation de l'enseignement	11
Évaluation des apprentissages	11
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	12
Absence aux examens	12
Matériel didactique	13
Matériel obligatoire	13
Site web de cours	13
Spécifications technologiques	14
Portail thématique de la Bibliothèque	14
Médiagraphie et annexes	14
Médiagraphie	14
Travail d'équipe	14

Description du cours

Introduction

Le cours *FOR-7025 Aménagement écosystémique II : Aspects socio-économiques* s'inscrit dans le cadre du microprogramme de 2e cycle en aménagement écosystémique de l'Université Laval. Il s'adresse d'abord aux professionnels de la forêt désireux d'accroître leur compétence en matière d'aménagement forestier durable. Il a comme préalable le baccalauréat en foresterie, en biologie ou dans un domaine connexe, ainsi que le premier cours du microprogramme : *FOR-7024 Aménagement écosystémique I : principes et fondements*.

But

L'aménagement écosystémique est une façon différente d'aborder l'aménagement forestier afin de mieux répondre à des besoins sociaux valorisant l'intégrité du territoire. Le but de ce cours est d'amener l'étudiant à reconnaître la dynamique de besoins sociaux et économiques afin de les utiliser dans la conception et la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique dans un contexte spécifique.

Objectifs généraux

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

- dégager des enjeux sociaux et économiques propres à différents publics concernés par un territoire;
- établir des diagnostics communs sur des problèmes de gestion forestière associés au maintien des attributs naturels de la forêt;
- formuler collectivement des solutions aux problèmes identifiés;
- identifier des mécanismes de suivi et un processus d'adaptation explicitant le rôle des acteurs sociaux;
- analyser la rentabilité financière ou économique d'un scénario d'aménagement écosystémique.

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement (le tuteur ou la tutrice), pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours. Vous pouvez communiquer avec votre tuteur ou votre tutrice par le courrier électronique offert sur le site du cours pour les questions plus personnelles ou en posant vos questions sur le forum pour les questions d'intérêt général qui profiteront à tout le groupe. Votre tuteur ou votre tutrice y répondra à l'intérieur de 48 heures.

Nous proposons également des séances en classe virtuelle (adobe connect) afin de vous présenter le contenu des modules et de vous permettre d'interagir directement avec les professeurs responsables de même que les autres étudiants. Bien que la présence à ses classes virtuelles ne soit pas obligatoire, elle est fortement conseillée.

Pour y accéder, cliquez sur le lien suivant: <https://connect.ulaval.ca/for-7025-87246-a14>

Les séances seront par la suite disponibles pour visionnement. Les liens seront indiqués à l'intérieur de chacun des modules au fur et à mesure que les séances seront accessibles.

Modalités d'encadrement

Le calendrier proposé dans ce plan de cours est adaptable selon vos disponibilités pendant les semaines du trimestre. En effet, la formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme ; toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction du tuteur ou de la tutrice durant tout votre cheminement.

Attention : La personne inscrite reste la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés et à effectuer l'examen sous surveillance aux moments prescrits.

La rétroaction fournie par la personne assurant l'encadrement peut emprunter différentes voies. Le cours *Aménagement écosystémique II* met l'accent sur plusieurs types de contacts : les appels téléphoniques, le courrier électronique, les classes virtuelles et le forum de discussion.

Une **rétroaction écrite** est prévue après la correction de chaque travail noté. En effet, à la suite de votre envoi par l'outil de soumission des travaux du site Web du cours, la personne assurant l'encadrement vous transmettra de la même façon vos résultats et des commentaires écrits. Les coordonnées pour rejoindre la personne assurant l'encadrement sont présentées sur la fiche-calendrier qui accompagne le cours. Des consignes précises pour l'envoi des évaluations notées sont fournies à la rubrique travaux notés sur le site du cours.

Il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par **courrier électronique** ne sera pas instantanée. Dans ce cours, la personne assurant l'encadrement répondra à son courrier au moins deux fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Par ailleurs, vous pourrez également utiliser un **forum de discussion**, à partir de l'icône identifiée comme tel. Un forum de discussion vous permet de discuter de divers points de contenu avec les autres étudiants. Comme vous étudiez à distance, vous ne verrez vos collègues qu'au moment de l'examen final en salle, le forum est donc un outil qui vous permet d'échanger avec eux et avec la personne assurant l'encadrement.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour l'apprentissage des modules et la réalisation des évaluations est de 135 heures. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures. Une feuille de route préliminaire est proposée au tableau suivant:

Semaine	Module	Tâche	Forums et évaluation
1 (31 août)	1	Lecture du guide d'étude Lecture du module 1	Familiarisation avec le forum
2 (7 sept)	1	Lecture du module 1 Auto-évaluation	Classe virtuelle, mercredi le 9 septembre de 13h30 à 16h30: Introduction et module 1
3 (14 sept)	2	Lecture du module 2 Auto-évaluation	Module 2
4 (21 sept)	2	Lecture du module 3	Classe virtuelle, mercredi le 23 septembre de 13h30 à 16h30: Formation des équipes pour l'étude de cas
5 (28 sept)	3	Lecture du module 3 Auto-évaluation	
6 (5 oct)	3	Lecture du module 3	

			Classe virtuelle, mercredi le 7 octobre de 13h30 à 16h30: Module 3 Dépôt travail sur aspects sociaux
7 (12 oct)	4	Lecture du module 4 Auto-évaluation	Remise du premier travail – 16 oct à 23h59
8 (19 oct)	4	Lecture du module 4	Classe virtuelle, mercredi le 21 oct de 13h30 à 16h30: Module 4
9 (26 oct)	5	Lecture du module 5 Auto-évaluation	Semaine de lecture
10 (2 nov)	5	Lecture du module 5 Auto-évaluation	Classe virtuelle, mercredi le 4 novembre de 13h30 à 16h30: Module 5
11 (9 nov)	6	Lecture du module 6 Auto-évaluation	Remise du deuxième travail – 13 nov à 23h59
12 (16 nov)	6	Lecture du module 6	Classe virtuelle, mercredi le 18 novembre de 13h30 à 16h30: Module 6
13 (23 nov)	7	Lecture du module 7 Auto-évaluation	
14 (30 nov)	7	Présentation des cas (module 7)	Classe virtuelle, mercredi le 2 décembre de 13h30 à 16h30: Module 7
15 (7 déc) Semaine d'examen (14 décembre)	8	Étude de cas par le groupe Examen final sous surveillance	Classe virtuelle, mercredi le 9 décembre de 13h30 à 16h30: Études de cas en équipe 14 décembre de 18h30 à 21h30 Remise du travail d'équipe - 18 décembre à 23h59

Démarche d'apprentissage

Le cours est divisé en 8 modules.

Chaque module présente :

- les objectifs spécifiques ;
- les notes de cours ;
- des tests ou/et exercices d'auto-évaluation ;
- les corrigés des tests, activités et exercices d'auto-évaluation; et

- des adresses de sites Web ou la bibliographie qu'il sera important de consulter.

Toutefois, le module 8 porte sur l'intégration de la matière et donne les directives pour la réalisation de l'étude de cas. Vous pourrez donc le consulter dès les premières semaines afin de vous préparer pour cet exercice.

Note : Lorsque le module contient des exercices, des éléments de solutions sont fournis, de façon à ce que vous puissiez vérifier le niveau d'acquisition de vos connaissances et de compréhension de la matière. Il est tentant de consulter la solution avant de répondre, mais la meilleure façon d'apprendre est d'essayer de répondre en faisant appel à vos propres connaissances et en retournant au besoin dans le contenu du cours pour découvrir vous-même la solution. Vous retirerez plus de satisfaction à confronter votre réponse à celle du corrigé si vous investissez les efforts requis.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, consultez le [Centre d'aide aux étudiants](#).

Présentations en ligne des modules

Les enregistrements sont accessibles directement sur <https://connect.ulaval.ca/>, sous l'onglet « Enregistrements ».

Une séance de dépannage est prévue les mercredis à différents intervalles, de 13h30 à 16h30, afin de répondre à vos questions. Voici la liste des dates:

- Mercredi le 2 septembre 2015
- Mercredi le 16 septembre 2015
- Mercredi le 30 septembre 2015
- Mercredi le 14 octobre 2015
- Mercredi le 28 octobre 2015
- Mercredi le 11 novembre 2015
- Mercredi le 25 novembre 2015
- jeudi le 3 décembre 2015

Contenu du cours

Module	Résumé
1	Cadre politique et institutionnel : Régime forestier et certification
2	Communauté: l'unité d'analyse en aménagement écosystémique : Acteurs socio-économiques, besoins des communautés, enjeux en forêt publique
3	Acceptabilité sociale : Concepts et définitions; valeurs et spécificités régionales
4	La composante évaluation économique : Les intrants et les outils Intrants, valeurs intangibles, critères financiers, analyse de rentabilité financière, analyse économique, comptabilité verte
5	Participation du public : Tables de concertation, forum hybride, recherche de consensus, techniques et critères d'évaluation
6	Aspects socio-économiques autochtones : Valeurs à considérer, outils de concertation appropriés
7	Gouvernance territoriale : Concepts, définitions et application

Module	Résumé
8	Le processus global d'intégration : Démarches, études de cas

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	
Module 1 : Cadre politique et institutionnel Régime forestier et aménagement écosystémique	
Module 2 : Communauté: unité d'analyse en aménagement écosystémique Acteurs socio-économiques, besoins des communautés, enjeux en forêt publique	
Module 3 : Acceptabilité sociale Concepts et définitions	
Module 4 : La composante évaluation économique Intrants et outils Intrants, valeurs intangibles, critères financiers, analyse de rentabilité financière, analyse économique, comptabilité verte	
Module 5 : Participation du public Tables de concertation, forum hybride, recherche de consensus, valeurs et spécificités régionales	
Module 6 : Aspects socioculturels autochtones Valeurs à considérer, outils de concertation appropriés	
Module 7 : Gouvernance territoriale Concepts, définitions et application	
Module 8 : Le processus global d'intégration Démarche pour la réalisation de l'études de cas	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen final	Le 14 déc. 2015 de 18h30 à 21h30	Individuel	30 %
Travail de synthèse - volet social	Dû le 16 oct. 2015 à 23h59	Individuel	15 %
Travail de synthèse - volet économique	Dû le 13 nov. 2015 à 23h59	Individuel	15 %
Étude de cas	Dû le 18 déc. 2015 à 23h59	En équipe	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives


Examen final

Date et lieu :	Le 14 déc. 2015 de 18h30 à 21h30 , À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt GHK-1350
Directives de l'évaluation :	L'examen final porte sur l'ensemble des modules. Cet examen, qui sera constitué principalement de questions à développement et de calculs, permet aux étudiants de vérifier leur compréhension de la matière.
Matériel autorisé :	Note de cours et calculatrice

Travail de synthèse - volet social

Date de remise :	16 oct. 2015 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Les directives vous seront soumises sous peu.

Travail de synthèse - volet économique

Date de remise :	13 nov. 2015 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Pour les directives, voir le document joint.
Fichiers à consulter :	 Travail de synthese 2 (15).pdf (139,43 Ko, déposé le 5 oct. 2015)

Étude de cas

Date de remise :	18 déc. 2015 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	40 %
Répartition de la correction et critères :	90 % Corrigé par l'enseignant 10 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
évaluation des pairs	10

Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Réalisation du travail d'équipe – Directives – Automne 2015

En parcourant les modules 1 à 7, vous couvrez les étapes qui composent le processus global d'intégration en vue de considérer les aspects socio-économiques dans la mise en œuvre d'un aménagement écosystémique du territoire.

Il faut constamment revenir en arrière afin de posséder en tout temps la meilleure information disponible et l'intégrer de façon continue à la prise de décisions afin d'assurer une gouvernance efficace du territoire forestier.

Il est maintenant temps pour vous d'exécuter un exercice d'intégration par la réalisation d'un travail de réflexion, en équipe.

- Les équipes sont formées par les titulaires du cours afin d'assurer une composition variée. Les équipes sont composées de 4 ou 5 étudiants (une seule équipe de 4). Pour la composition, voir sur le site ENA.
- Nous vous proposons un thème pour ce travail: **à venir**
- Vous devrez vous partager les responsabilités pour réaliser le travail.
- Vous devrez présenter votre réflexion à tout le groupe d'étudiants et professeurs (via une classe virtuelle du 3 décembre – 13h30 afin de susciter la discussion.

Le travail consiste en une remise d'un **rapport écrit** ainsi que d'une **présentation orale** en classe virtuelle (Adobe Connect).

Le cas à l'étude : à venir

• Pour vous guider dans votre réflexion :

- à venir

• Pour le rapport écrit (75 points)

- Rapport de 10 à 15 pages maximum
- Interligne et demi, times new roman 12 pts ou l'équivalent (exemple verdana!!)
- L'évaluation portera sur la forme (15% : orthographe, structure du texte, qualité de rédaction, etc.) et sur le fond (85% : pour le traitement du cas, le diagnostic posé et le réalisme des solutions proposées)
- Le travail est à remettre le 18 décembre via ENA.

• Pour la présentation orale du cas (25 points)

- Présentation orale d'une durée de 10 minutes. Un seul membre de l'équipe sera responsable de faire la présentation orale.
- Discussion avec le groupe d'une durée de 15 minutes. Pour cette partie, tous les membres seront appelés à participer afin de répondre aux questions.
- L'évaluation portera sur la forme et le fond (50%) et la discussion (50%).

• Fonctionnement pour le travail en équipe

- Vous trouverez la composition des équipes sur le site ENA, dans la section Équipe de travail.
- Pour communiquer ensemble, vous pouvez utiliser les forums créés sur ENA, ou échanger par courriel.
- Toutefois, les forums nous permettraient (aux titulaires du cours) de suivre l'évolution du travail des différentes équipes.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Cote	% minimum	% maximum
B-	74,5	77,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, votre unité procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours. Cette dernière étape est très importante et le responsable du cours vous remercie à l'avance pour votre collaboration.

Évaluation des apprentissages

L'autoévaluation

Cette évaluation n'est pas notée. Elle est présentée sous forme d'activités d'intégration, de questions de révision ou d'exercices à effectuer à la fin de chaque module. Cette autoévaluation met l'accent sur les points les plus importants de la matière. Le corrigé des exercices de calcul est disponible mais nous vous suggérons de ne le consulter qu'après avoir complété les exercices. Ces derniers vous préparent aux évaluations notées.

Les travaux notés

Chaque étudiant doit réaliser individuellement deux travaux visant à effectuer la synthèse des notions acquises. Le premier porte sur les notions du volet économique et le deuxième sur les notions du volet social. Des questions de réflexion soumises par les professeurs responsables servent de ligne directrice pour la réalisation des travaux.

Différentes études de cas sont présentées aux étudiants, regroupés en équipe de 4 ou 5 personnes. L'analyse d'un des cas fait l'objet d'un rapport écrit ainsi que d'une présentation à l'ensemble des étudiants par la voie de la classe virtuelle synchrone.

L'examen final

L'examen final porte sur l'ensemble des modules. Cet examen, qui sera constitué principalement de questions à développer et de calculs, permet aux étudiants de vérifier leur compréhension de la matière. L'utilisation des notes de cours et de la calculatrice sera autorisée. Les étudiants qui habitent durant leurs études à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'inscription pour leur lieu d'examen à l'adresse www.distance.ulaval.ca/lieu_examen, et ce, au plus tard le 16 septembre 2012.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Manuel de foresterie

Auteur : Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

Éditeur : Presses de l'Université Laval (Sainte-Foy, QC , 1996)

ISBN : 2763774792

Site web de cours

À partir de la page d'accueil du site web de cours, voici les sections auxquelles vous aurez accès :

Plan de cours

Informations générales

- Présentation des informations officielles du cours
- Coordonnées du personnel enseignant et du personnel pour l'encadrement
- Dates importantes

Description de cours

- Présentation du cours, de son but et de ses objectifs généraux
- Description de l'approche pédagogique prévue dans le cours
- Description de l'encadrement qui est fourni à l'étudiant à distance

Feuille de route

- Liste des modules et de leurs activités d'apprentissage à faire chaque semaine

Évaluations et résultats

- Présentation des modalités d'évaluation formative prévues dans le cours
- Présentation des modalités d'évaluation sommative (travaux et examens) prévues dans le cadre du cours
- Informations pour la passation des examens à distance
- Présentation des informations relatives aux barèmes d'évaluation, à la gestion des délais, à la politique de plagiat et à l'évaluation du français

Matériel didactique

- Liste du matériel obligatoire pour le cours
- Liste du matériel complémentaire et facultatif pour el cours
- Spécifications technologiques nécessaires pour le cours

Médiagraphie et annexes

- Liste de références pour le cours

Outils

Courriel

- Permet de répondre aux questions relatives au cours.

Forum

- Permet de répondre aux questions relatives au cours.
- Permet de participer aux activités de discussion prévues

Calendrier

- Permet de voir les événements importants prévus dans le cours

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Logiciels		Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit
Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit
Flash Player	Adobe Flash Player	http://get.adobe.com/flashplayer/	Gratuit

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant :

http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index_portails.

Pour aller directement au portail spécialisé en foresterie, suivez :

http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/ref-index/chercher/portails/foresterie_geographie_geomatique/foresterie.

Médiagraphie et annexes

Médiagraphie

Les références du cours sont disponibles dans chacun des modules.

Vous trouverez ici les questions pour les travaux de synthèse ainsi que le matériel afin d'y répondre.

Travail d'équipe

Aller au module 8

